

a démontré victorieusement que la goutte *atonique* s'aggrave par un régime ténu et guérit par le vin (Brown, *Elém. de méd.*, trad. Fouquier; Paris, 1805, préf., p. XXI et suiv.); mais il ne faudrait pas pousser le principe aussi loin que lui, en festoyant avec des amis et « en se mettant en gaité. »

En ce qui concerne les boissons, la proscription du vin est une exagération, celle du café est encore moins justifiée, et le thé, que Bontkoë considérait comme la cause principale de l'immunité dont jouissent les Chinois par rapport à la goutte, ne saurait non plus avoir aucun inconvénient. Barthez s'en est constitué avec raison le défenseur. (*Maladies goutteuses*; Paris, an X, p. 202.) Quant aux alcools, leur emploi ne serait en rien justifié à titre de boisson alimentaire.

II. *Exercices*. — Abernethy disait : « Pour vous garantir de la goutte, vivez avec un schelling par jour et gagnez-le. » Ce précepte est à la fois une leçon de sobriété et d'activité donnée aux goutteux. Le conseil de « bien tracasser sa goutte » est parfaitement rationnel; mais ce n'est pas au moment de ses manifestations qu'il faut la mener « fendre du bois, » elle tient alors le podagre en sa puissance et lui dicte ses lois; mais c'est au moment où elle se tait, quoique veillant invisible, qu'il faut instituer un genre de vie duquel la mollesse et l'inaction sont exclues. (Voir mon *Dictionnaire de la santé*; Paris, 1877, art. GOUTTE, p. 412.)

III. *Surveillance des fonctions de la peau*. — La conservation de ces fonctions dans toute leur intégrité est indispensable pour les goutteux; et dans leur manière de vivre et de se vêtir, le choix d'une habitation ou d'un climat, ils doivent s'inspirer de cet intérêt. L'usage de la flanelle sur tout le corps leur est indispensable. C'est peut-être en excitant les fonctions de la peau, toujours languissantes chez les goutteux, à l'inverse de ce que présentent les rhumatisants, que la gymnastique et les autres exercices leur sont si profitables.

Je ne saurais entrer dans plus de détails sur cette question du régime dans la goutte, et je signale au lecteur les ouvrages spéciaux sur cette maladie, et en particulier celui de Réveillé-Parise, qui a traité longuement de l'hygiène qui convient aux goutteux. (Réveillé-Parise, *Guide pratique des goutteux et des rhumatisants*, 3<sup>e</sup> édit., Paris 1849.)

## SECTION CINQUIÈME

### MODIFICATEURS DE L'HERPÉTISME

Existe-t-il une diathèse herpétique, c'est-à-dire un vice diathésique accusé localement par la production de maladies cutanées qui lui obéissent spécifiquement, et distincte des autres diathèses? Cette question, si controversée, ne pourra jamais embarrasser un clinicien attentif, qui rencontre à chaque pas des individus placés pendant une bonne période de leur vie, si ce n'est pendant leur vie tout entière, sous le coup de la réapparition d'un herpès, d'un eczéma, d'un lichen, d'une urticaire, d'un pityriasis, lesquels disparaissent quelquefois pendant une longue période d'années, mais dont les poussées successives accusent la réalité de la diathèse qui les relie les unes aux autres. Cette doctrine de la *diathèse dartreuse*, admise sans hésitation par les anciens dermatologues, qui l'exagéraient en y comprenant des maladies reconnues depuis parasitaires (teignes, mentagre, gales, etc.), puis repoussée comme surannée et mystique, n'a jamais cessé d'être celle de l'École de Montpellier, et elle en a tiré des principes thérapeutiques naguère dédaignés, mais qui, par leur fécondité même, ont forcé la porte d'une École rivale et y règnent aujourd'hui sans contestation.

L'idée de diathèse a été le pont doctrinal jeté entre Montpellier et Paris; elle doit opérer une conciliation désirable entre les idées généralisatrices de la première et les idées localisatrices de la seconde. En ce qui concerne l'herpétisme, on ne saurait, en effet, sans déni de justice, contester à Montpellier une antériorité dont il est impossible de préciser la date, tant les idées qui s'y rattachent ont été incorporées étroitement à l'histoire de toute sa vie scientifique. Les représentants les plus distingués de la dermatologie contemporaine, Devergie, Bazin, Hardy, etc., admettent aujourd'hui l'herpétisme comme diathèse: « En face de la transmission héréditaire des dartres, dit ce dernier, en face de leurs récurrences si communes chez le même malade, on a de la peine à se refuser à admettre, pour expliquer leur existence, une cause générale constitutionnelle, une modification diathésique analogue à celle qui préside aux manifestations du cancer et de la scrofule. J'avoue parfaitement que l'existence de cette diathèse dartreuse ne repose sur aucun fait positif ou ex-

périmental; on ne l'admet que par induction, par hypothèse. Mais, lorsqu'il s'agit des affections scrofuleuses ou des tumeurs cancéreuses, a-t-on vu, a-t-on touché la diathèse scrofuleuse ou la diathèse cancéreuse? Et cependant bien peu de médecins admettent aujourd'hui que les accidents scrofuleux et les affections cancéreuses ne sont que des maladies locales; tout le monde, au contraire, à bien peu d'exceptions près, considère la scrofule et le cancer comme des maladies diathésiques. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la diathèse dartreuse, dont l'existence semble s'appuyer, non-seulement sur la transmission héréditaire et les récurrences des affections herpétiques, mais encore sur ces affections concomitantes: angines granuleuses, bronchites chroniques, asthme, gastralgies, névralgies, qui accompagnent si fréquemment ces maladies ou qui alternent avec elles? La coexistence des troubles en dehors de la peau, sur les muqueuses ou dans le système nerveux, plaide en faveur d'une cause générale; et je crois fermement à l'existence de cette cause, quoique je sois dans l'impuissance de la démontrer matériellement et positivement.

» Je pense donc que, pour expliquer l'existence des maladies dartreuses que nous avons admises: l'eczéma, l'impétigo, le lichen, le pityriasis et le psoriasis; pour se rendre compte de leurs récurrences, de leur transmission héréditaire et de leurs complications, il faut admettre une maladie constitutionnelle spéciale, faisant partie de l'individu, une diathèse, en un mot, pour me servir de l'expression consacrée, à laquelle on a le droit de donner le nom de *diathèse dartreuse*. » (Voy. A. Hardy, *Leçons sur les maladies de peau*, professées à l'hôpital Saint-Louis, 2<sup>e</sup> édit.; Paris, 1868, p. 18 et suiv. — *Nouveau Dict. de méd. et de chirurg. prat.*, art. DARTRES, 1872, t. X, p. 706.)

Cette conviction s'impose forcément à tout esprit droit et observateur. La doctrine de Bazin s'éloigne de celle de Hardy, en ce que les dermatoses diverses lui paraissent se rattacher tantôt à une diathèse spéciale, tantôt à des diathèses communes engendrant chacune des maladies de peau, dont l'origine est reconnaissable à des caractères propres. Les *herpétides* seraient distinctes des *scrofulides*, des *arthritides* et des *syphilides*. On ne saurait contester que les caractères invoqués, dans les idées de Bazin, pour distinguer les diverses espèces diathésiques de la même maladie de peau: prurit, symétrie, nature et abondance des sécrétions, etc., ne soient impuissants, dans le plus grand nombre des cas, à asseoir un diagnostic, sauf pour les syphilides. A. Hardy, en admettant que les diverses herpétides peuvent se modifier sans cesser de se rattacher à leur diathèse

propre, suivant qu'elles se développent chez un goutteux, un rhumatisant, un scrofuleux, etc., me paraît avoir trouvé l'explication des apparences qui ont porté Bazin à établir sa doctrine.

Une question d'une grande importance thérapeutique est celle qui a trait à la détermination des manifestations de l'herpétisme, et ici nous trouvons deux points de vue: détermination des formes dermatologiques qui en relèvent; délimitation des tissus ou des organes sur lesquels l'herpétisme peut établir son empreinte.

Hardy considère l'eczéma, l'impétigo, le lichen, le pityriasis et le psoriasis, comme les seules formes cutanées de l'herpétisme. Il faut, à mon avis, y faire rentrer l'herpès et l'urticaire, qui en constituent les formes types, en quelque sorte, et aussi le furoncle. Celui-ci peut, sans doute, exister isolément sans racine diathésique (toutes les dermatoses précitées sont dans ce cas), mais il peut aussi, par sa répétition fréquente, par sa coïncidence avec d'autres signes de l'herpétisme, accuser ses liens avec lui. On admettait jadis une *diathèse furonculeuse* dans les cas d'éruptions opiniâtres de furoncles; il n'y a pas là une diathèse spéciale, mais une forme spéciale de l'herpétisme. Au reste, je serais disposé à croire que toutes les maladies de peau qui, par leur répétition, les *besoins pathologiques* auxquels elles satisfont, par leur caractère héréditaire, ont les attributs des maladies constitutionnelles sont herpétiques. Dans cette manière de voir, les dermatoses parasitaires, celles qui sont produites par des poussières de nature irritante, par des médicaments (copahu, belladone), par une réaction des troubles de l'estomac sur la peau, seraient seules placées en dehors du domaine de l'herpétisme.

Il y a un herpétisme de la peau, il y en a un aussi des muqueuses et certaines ophthalmies, des leucorrhées, des gastralgies, des angines, des bronchites, en sont des exemples. Peut-on admettre aussi un herpétisme viscéral s'accusant par des troubles fonctionnels de divers appareils, troubles qui sont supplétifs des manifestations cutanées de l'herpétisme? Ici, il y a un lieu de se défier des coïncidences et de ne s'avancer sur ce terrain qu'avec une extrême réserve, sous peine de ne plus conserver de limites à l'herpétisme. Il faut, en effet, qu'on ne l'oublie pas: autre chose est une maladie survenant chez un herpétique, autre chose est une maladie herpétique, et la distinction est souvent malaisée. Une apoplexie, une manie, une phthisie, peuvent se montrer chez un sujet qui a vu une dartre disparaître, sans que nécessairement cette répercussion puisse être inculpée. On peut lire dans le mémoire érudit de B. Caisso tous les faits de ce genre recueillis par les auteurs, et l'on en retire l'impression que le

domaine de l'herpétisme a été abusivement étendu. (B. Caisso, de la *Corrélation et de l'Antagonisme qui existent entre l'herpétisme et les maladies des autres organes ou systèmes d'organes*, in *Union médicale de la Gironde*, 1867, t. XII, p. 265 et suiv.)

A-t-on, en dehors des manifestations cutanées de l'herpétisme, des moyens de reconnaître la diathèse? Les antécédents héréditaires sont une présomption et rien de plus; l'*habitus herpétique* n'a pas encore été tracé, et tout ce qu'on en peut dire, c'est que l'herpétisme se rencontre de préférence chez les individus secs, nerveux, à fibre irritable, à peau habituellement sèche, enclins à diverses éruptions. J'ai cru trouver, dans un fait d'observation bien vulgaire, un indice d'herpétisme d'une valeur réelle: je veux parler de la façon dont la peau réagit chez les sujets en puissance d'herpétisme à l'occasion de certaines agressions parasitaires. Il est des personnes, dans ces conditions, qui, ayant souvent la peau rude, sans finesse et sans vascularité, voient, à l'occasion d'une seule puce, le tégument se recouvrir d'éruptions presque généralisées, ayant les caractères combinés de l'érythème et de l'urticaire; tandis que chez d'autres les mêmes piqûres se bornent à une simple rougeur punctiforme, sans réaction de la peau. De même, j'ai constaté que les enfants strumeux ne peuvent recevoir sur le front une contusion avec un corps moussé sans présenter à l'endroit touché une rougeur, avec aspect luisant de la peau, persistante quelquefois des mois entiers. L'étude de la seméiologie cutanée dans ses rapports avec les diathèses n'est pas encore faite, et il y a sur ce champ expressif plus d'un hiéroglyphe diathésique à déchiffrer.

L'herpétisme est habituellement héréditaire, autant au moins que la goutte et beaucoup plus que le rhumatisme; mais il ne me semble pas improbable qu'il puisse être acquis et créé de toutes pièces par une éruption naturelle, non herpétique, que l'on a laissé durer longtemps, ou par une provocation artificielle, telle que le maintien prolongé d'un vésicatoire, l'emploi toxique de l'huile de croton. C'est là encore une pierre de touche de la diathèse, et elle ne manque pas de signification.

L'herpétisme s'accuse surtout par des manifestations cutanées; mais celles-ci offrent cette particularité qu'elles mettent vivement en jeu la sensibilité, soit par le prurit, soit par leur coïncidence fréquente avec des névralgies, à la production desquelles l'herpétisme ne semble même pas étranger. Mauriac, Delieux, etc., et beaucoup d'autres auteurs, ont signalé cette relation qui existe entre l'herpès et les névralgies. Le zona ordinaire en est l'exemple le plus frappant; la névralgie ciliaire qui complique l'ophtalmie phylcténulaire, laquelle

peut très-légitimement, comme j'ai essayé de le faire, être assimilée à un zona de la cornée, en est un autre exemple. Je connais une personne manifestement herpétique et chez laquelle s'est déroulée plus de vingt fois déjà la succession des faits suivants: dermalgie de toute la partie postérieure de la cuisse acquérant une telle intensité que le malade ne peut supporter le contact de son pantalon avec la peau hyperesthésiée; au bout d'un ou deux jours, apparition sur le côté correspondant du prépuce de quelques vésicules d'herpès, et tout l'appareil douloureux ne tarde pas à tomber.

Il faut tirer de cette relation entre l'herpétisme et les névralgies cette conclusion pratique qu'il convient de supposer chez celle-ci la possibilité d'une racine herpétique et agir en conséquence si la névralgie résiste aux moyens ordinaires.

Comme pour les autres diathèses, nous avons à examiner ici: 1° les médicaments de l'herpétisme; 2° le régime des herpétiques.

## CHAPITRE PREMIER

### Médicaments de la diathèse herpétique

L'herpétisme ou *vice dartreux*, attribué à une âcreté du sang, à un *hétérogène*, dont il importe de favoriser l'élimination, a été attaqué par des moyens très-divers, compris dans le groupe mal défini des *altérants* et des *dépuratifs*.

Le soufre, le mercure, l'antimoine, l'arsenic, la cantharide, et divers dépuratifs végétaux, sont les principaux médicaments qui s'adressent avec succès à l'herpétisme.

#### § 1. — Sulfureux

Poupart employait le soufre et se louait beaucoup des résultats qu'il en obtenait. Il se servait de la fleur de soufre, qu'il administrait seule ou associée à l'extrait de fumeterre, suivant la formule de Fonfrède (d'Agen) (\*). (Poupart, *Traité des Dartres*,

(\* 806. Le soufre s'emploie à l'intérieur sous forme de fleur de soufre. Celle-ci, lavée, abandonne à l'eau la petite quantité d'acide sulfureux qu'elle contient et qui la rendrait irritante pour l'estomac.

Le soufre précipité ou magistère de soufre est plus actif, à raison de la ténuité de sa poudre; il n'est pas employé.

On donne le soufre aux doses de 1 à 4 gram. dans du pain azyme, in-

seconde édit.; Paris, MDCCLXXXIV, p. 151.) Il connaissait aussi les excellents résultats que fournissent les eaux sulfureuses dans le traitement des dartres, et il conseillait plus particulièrement celles de Luchon et de Barèges. Les premières jouissent encore, à ce titre, d'une grande réputation. Rotureau les considère comme particulièrement indiquées contre les dermatoses sécrétantes, les dartres humides, l'impétigo, l'acné, la mentagre; mais une condition de l'efficacité de ces eaux, et elle est générale pour toutes les eaux sulfureuses, c'est que ces éruptions aient pris des allures chroniques. Les dartres sèches: pityriasis, lèpre, ich-

corporé à du miel, ou en tablettes. Celles du Codex contiennent 10 centigram. de soufre.

On peut aussi employer, à distance des sources, les eaux sulfureuses en utilisant celles qui ont le plus de stabilité et supportent le mieux le transport. Marcellin Pouillet a préparé des poudres sulfureuses qui, mélangées à des proportions d'eau déterminées, produisent économiquement des eaux sulfureuses artificielles, destinées soit à l'usage interne, soit à l'usage externe.

Le Codex indique une formule d'eau sulfurée destinée à remplacer les eaux sulfureuses des Pyrénées, et qui est ainsi composée:

2 Monosulfure de sodium.....	13 centigr.
Chlorure de sodium.....	13 —
Eau privée d'air par ébullition..	650 gram.

Le bain de Barèges artificiel du Codex contient 60 gram. de monosulfure de sodium cristallisé, 60 gram. de chlorure de sodium sec, 50 gram. de carbonate de soude desséché.

Le bain sulfureux ordinaire se prépare avec 100 gram. de trisulfure de potassium solide.

Le bain sulfuro-gélatineux du Codex ajoute 250 gram. de gélatine à cette même quantité de trisulfure de potassium.

La lotion sulfurée du Codex est au 40° et se prépare avec le même sulfure.

Il faut avoir soin d'éviter la succession des bains sulfureux et de l'emploi topique des préparations de plomb (lotions d'extrait de saturne, application de bandelettes de diachylon, sous peine, comme j'en ai vu un exemple, de produire des colorations très-disgracieuses de la peau.

Les bains doivent être pris dans des baignoires en bois.

Les bains de siège sulfureux se préparent, comme les autres bains locaux, avec 40 centigr. de trisulfure de potassium par litre d'eau employé.

Les pommades sulfureuses sont préparées:

1° Avec le soufre (cérat soufré: 1 partie de fleur de soufre, 3 parties de cérat et une demi-partie d'huile);

2° Avec les sulfures alcalins, notamment le trisulfure de potassium (1 partie de sulfure, 10 parties d'axonge).

thyose, etc., sont moins justiciables de l'action de ces eaux que les dartres humides.

Les eaux de Saint-Gervais (H<sup>te</sup>-Savoie), de Saint-Christau, de la Preste et de Moligt sont également employées avec succès contre l'herpétisme. Les eaux de Saint-Gervais sont sulfureuses et chloruro-sodiques, et doivent, par cela même, convenir aux cas dans lesquels l'herpétisme repose sur un fond de lymphatisme ou de scrofule; leur thermalité moyenne (20 à 40°) les rend d'ailleurs peu irritantes. Les eaux de la Preste (Pyrénées-Orientales) sont sulfuro-sodiques et tièdes; elles réussissent souvent dans l'eczéma chronique; celles de Moligt (Pyrénées-Orientales), très-appreciées aujourd'hui, rendent des services dans les maladies de peau qui sont sur la limite de l'état subaigu et de l'état chronique; les proportions considérables de glairine que renferment ces eaux ne sont pas étrangères à leur action.

Au reste, toutes les eaux sulfureuses: sulfuro-calciques, sulfuro-sodiques, les eaux sulfureuses dégénérées, quelles que soient leur sulfuration ou leur thermalité, peuvent, graduées avec prudence, devenir des moyens utiles dans le traitement des maladies herpétiques. Il faut seulement veiller à ne dépasser ni la tolérance de la peau, ni celle de l'estomac.

## § 2. — Mercuriaux

Le mercure n'a-t-il prise que sur les maladies de peau de nature syphilitique, ou bien a-t-il également action sur les productions de l'herpétisme? Je reconnais volontiers qu'on lui a attribué cette dernière propriété dans une foule de cas où il n'agissait que localement pour guérir des maladies de peau réputées *dartres* et qui n'étaient autre chose que des dermatoses parasitaires; mais il ne paraît pas vraisemblable que les hydrargyriques bornent leur action aux seules maladies cutanées de ce groupe. Trousseau et Pidoux font remarquer que c'est par cette application qu'ont débuté les mercuriaux et qu'on les opposait à la lèpre, synthèse sous laquelle on réunissait la plupart des maladies chroniques de la peau, bien avant de les employer contre la syphilis. Le mercure a dominé longtemps le traitement des maladies cutanées, principalement de celles qui sont prurigineuses; et, si on ne le donne plus guère à l'intérieur là où on ne suppose pas l'existence d'une racine syphilitique, il constitue encore la plus grande partie des topiques dits *antidartreux*, désignation dans laquelle on confond les maladies cutanées diathésiques avec les maladies cutanées parasitaires. J'entrerai bientôt dans cette distinction; mais je dois dire que, dans ma pensée, des maladies herpétiques, non vénériennes, qui ne guérissent pas par les